

La lettre municipale

12 juin 2012

N° 41

Spécial fête
(programme détaillé au verso)

Chers concitoyens,

La fête communale a lieu depuis deux ans le premier week-end de juillet. Elle perdure grâce à la volonté de quelques personnes qui participent aux réunions du comité d'animation. Sans eux et sans ce bénévolat associatif et sans votre encouragement par votre présence le jour de la fête elle n'aurait pu être maintenue.

Tout commencera donc le **samedi 30 juin** à 18 heures sur la place de l'église avec les **jeux pour enfants** par l'association «Des balles ton cirque» et une projection de photos artistiques intitulée **12-12-12** proposée par l'association **Brie'Nov** le samedi en fin d'après-midi dans l'église saint Martin. Pour que vous puissiez bien profiter des attractions un **stand buffet et des tables seront à votre disposition** sur la place et nous espérons qu'il fera plus doux qu'en 2011!

La fête sera très musicale (fête de la musique oblige) avec la **danse country**, la chorale **Chœur' échos** de la vallée, l'orchestre **Compils** pour danser après la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice sur la place et le lendemain pour le repas dansant salle Larché à la ferme du domaine.

La course à pied, **Les Foulées de Sablonnières**, à travers les rues du village, le dimanche matin attire chaque année des compétiteurs de clubs de l'Île de France et des régions voisines mais peu d'amateurs locaux; ce que je regrette. La course des 10 km (départ à 10 h 15) est faite pour les licenciés et ceux qui pratiquent la course de manière assidue. Mais la course des 4 km (départ à 9h30) est accessible à tous ceux qui ont une pratique sportive plus douce ou font d'autres disciplines comme le cyclisme, la gym ou le tennis. Laissez-vous tenter. J'encourage les parents à inscrire leurs enfants ; premiers départs à 9 heures le dimanche matin (inscriptions dans le préau de l'école). Tous les amateurs et enfants non licenciés doivent se procurer un **certificat médical** qui garantit qu'ils n'ont aucune contre indication à la pratique sportive. Je remercie ceux d'entre vous qui acceptent d'assurer la sécurité tout au long du parcours et j'invite d'autres volontaires à nous apporter leur aide (se signaler en mairie ou au 01.64.04.91.78).

La fête se terminera dimanche 1er juillet en fin d'après-midi . Je souhaite que vous participiez nombreux à la soirée sur la place et au repas dansant du dimanche midi. Réservez-vite! (repas traiteur).

Le conseil municipal et le comité d'animation vous convient à l'**apéritif communal à 12h15 le dimanche** 1er juillet dans le verger de la ferme du domaine pendant la remise des prix de la course.

Electeurs de la 4ème circonscription de Seine et Marne, dimanche dernier vous avez été près de 57% à venir faire votre devoir: ce qui correspond exactement au pourcentage national! En tant que premier magistrat, laissez-moi vous dire que vous pouvez faire mieux dimanche prochain entre 8h et 18 h!

Les conseillers municipaux et moi-même, vous assurons de notre meilleur dévouement et vous souhaitons un bel été, plus ensoleillé et chaud qu'en ce moment!

**Permanences et
Secrétariat de mairie**
Mardi , Jeudi de 16 à 18 h
Samedi de 9 à 11 h 30
Tél. 01.64.04.90.01
et 01.64.04.39.99
fax: 01.64.04.98.90
mairie.sablonnieres
@wanadoo.fr

REGLEMENTATION

Tondeuse:

Semaine: 7 h à 20 h
Samedi: 9 h à 12 h
et 15 h à 19 h 30
Dimanche et jours fériés:
10 h à 12 h

Feux

Ils sont interdits de mars à fin septembre à moins de 50 m d'un bâtiment et 25 m de toute récolte. Ne brûler que des végétaux secs 15 jours après la coupe entre le lever du jour et jusqu'à 16 h par temps calme.. Ne pas brûler de déchets ménagers ou industriels!

Déchets ménagers

Il est rappelé que les poubelles jaunes ou grises doivent être sorties au plus tôt la veille du ramassage et rentrées au plus tard le soir même.

Les encombrants non ramassés par les camions pour des raisons diverses (et notamment parce qu'ils sont à déposer en déchetterie!) doivent être repris par les propriétaires. Ces derniers mois nous avons constaté des abus!

MANIFESTATIONS COMMUNALES

Ferme du Domaine

Vendredi 22 juin à 20h
Démonstration gym du petit Morin

30 juin et 1er juillet
Fête communale (au verso)

Ve. 7 septembre à 20h45
FESTIVAL GRANGE
Chanson française
Org. par La Chanterelle

Sa. 22 septembre
BROCANTE
Org amicale St. Hubert

Sa. 13 et di. 14 octobre
Salon **METIERS D'ART**
Org. Art et Patrimoine

Rendez-vous:

Élections législatives
2ème tour :17 juin
Réunion conseil municipal:
Lundi 25 juin à 20h30

Fête communale de Sablonnières

samedi 30 juin et dimanche 1er juillet 2012

LE PROGRAMME DU

Samedi

PLACE DE L'ÉGLISE

À partir de 18h

Jeux pour les enfants Animation par l'association **Des Balles Ton Cirque**

Projection photos artistiques 12-12-12 dans l'église Saint Martin

Ouverture de la fête foraine (manège, tombola, structure gonflable, pêche...)

Ouverture de la buvette et du buffet

A partir de 19h30

Spectacle **Danse Country** de sablonnières et chorale **Chœur' Echos**

À partir de 22h15 distribution de **lampions** (petite place)

22h30 **retraite aux flambeaux** avec musique

22h45 **jonglage dans la nuit au terrain des Aulnettes**

par l'association **Des Balles Ton Cirque**

23h00 **Feu d'artifice** tiré au **terrain des Aulnettes**

23h15 **Bal populaire** sur la place de l'église avec le **groupe COMPILS** et ses 5 musiciens.

Buvette et Buffet sur la place de 19h à 2h (tables chaises et abris)

LE PROGRAMME DU

Dimanche

Devant LA MAIRIE

Cross « Les **Foulées de Sablonnières** » (inscriptions dès 8 h)

9h00 départ courses des enfants

9h 30 départ des 4km (toutes catégories)

10h15 **départ des 10km** (toutes catégories)

à la FERME DU DOMAINE

11h45 remise des prix aux coureurs des foulées

12h15 apéritif communal

12h45 repas dansant sur réservation avec le groupe

Stéphane Golliot (25€ sur réservation au 01.64.0491.78)

Mission locale Brie et Morin

Elle a pour seul objectif d'aider les **jeunes de 16 à 26 ans** à trouver une solution (emploi, formation, stages...) Des conseillers les accueillent à **Coulommiers** ou à **Rebais** (une fois par semaine).

Téléphone: 01.64.20.76.59 pour tout renseignement et Rendez-vous. Si vous connaissez des jeunes en difficulté, conseillez-leur la mission locale. La commune participe financièrement à son fonctionnement.

Piscine de Bellot: un loisir pour l'été. La piscine Ariel Mignard représente un havre de paix avec ses abords ombragés, ses bassins miroitants et sa buvette accueillante. Les maîtres nageurs sauveteurs, Benoît et Tahar, dispensent également des cours individuels et collectifs et animent des séances d'aquagym qui ont rencontré un franc succès tout au long de l'été 2011. Les habitants de Sablonnières peuvent bénéficier de tarifs préférentiels en acquittant une carte à un coût forfaitaire pour la saison valable du lundi au vendredi ou en achetant des cartes de 10 entrées valables tous les jours. Téléphoner pour tout renseignement complémentaire au **01.64.65.45.96**

Ouverture tous les jours de 14 à 19 h et le week-end et jours fériés de 11 à 19 h. Nocturne les vendredis.

ANIMATION SPORTIVE stage Canoë kayak 60 euros/pour 12 heures/semaine ou 110 euros pour 24 heures/semaine. Renseignements Base de Verdilot au 01.64.04.87.92 - Communauté de communes de la Brie des Morin -